

Notes sur les services de secrétariat

de la

Conférence Cielis ouverts

tenue à OTTAWA

du 12 au 28 février 1990

1) EMPLACEMENT :

On peut obtenir des services de secrétariat à la salle 161 du premier étage du Centre de conférences du Gouvernement canadien, adjacente à la salle de réunion principale. À noter que ces services sont offerts selon le principe du premier arrivé, premier servi.

2) HEURES D'OUVERTURE

Les heures d'ouverture du Secrétariat sont les suivantes :

du 12 au 14 février	de 8 h à 19 h
les 15 et 16 février	8 h 30 à 18 h
du 19 au 23 février	8 h 30 à 18 h
du 26 au 28 février	8 h 30 à 18 h

3) ORDRE DU JOUR :

Le Secrétariat produira un ordre du jour qui contiendra, pour chacune des réunions plénières et des réunions en comité, divers renseignements : heure et lieu de la réunion, présidence, ordre du jour de la réunion particulière, communications, propositions, modifications, etc., compte tenu des indications du président.

4) JOURNAL :

Le Secrétariat produira à l'intention des participants aux réunions plénières un journal qui contiendra divers renseignements : heure et lieu des réunions, présidence, ordre du jour, décisions, modifications, réserves, propositions, etc., compte tenu des indications du président. Des journaux pourront également être produits pour les réunions en comité, sur la demande des présidents.